

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 491

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Août 2007

«Il y a bien des façons de porter atteinte à la santé d'une langue, voire à sa vie même. L'une d'entre elles consiste à effriter son vocabulaire, à méconnaître les mots, à renoncer à toutes les nuances qu'il serait souhaitable de marquer. C'est ainsi que, dans bien des cas, on renonce aux termes exacts pour les remplacer par des termes passe-partout, qui n'ont plus de sens et qui sont comme autant de renoncements.»

(Jacqueline de Romilly)

## Limite (à la)

Cette expression, dont beaucoup de locuteurs surchargent leur discours, tend à remplacer à peu près tout et n'importe quoi.

A la *limite* signifie «si on envisage le cas extrême, si on pousse les choses à l'extrême; à la rigueur, au pis-aller». Marque quelquefois la concession: «Je veux bien, à la limite, admettre votre point de vue.»

S'emploie aussi, par une extension de sens abusive, à la place de «en somme, au fond, à tout prendre, pour tout dire», etc.

On sera donc bien inspiré de ne pas faire de cette locution un usage... illimité.

Employé parfois comme épithète; «*C'est limite*», c'est-à-dire tout juste acceptable; point au-delà duquel quelque chose n'est plus autorisé, valable, possible, souhaitable.

(Défense du français, n° 491, août 2007)

## «Mayorque»

Certains commentateurs des médias audiovisuels ne se résigneront jamais à prononcer correctement ce nom propre. Peut-être confondent-ils *Majorque* (île des Baléares) avec *Mayotte* (île des Comores).

Si Mayotte se dit comme «mayonnaise», il n'y a, en revanche, aucune raison de prononcer «Mayorque».

En espagnol *Mallorca* (pron. *Maliorca*), le mot francisé Majorque doit se prononcer comme «major, majordome, majorette, majorité», etc.

(Défense du français, n° 491, août 2007)

## Mi, ni

L'emploi de locutions est souvent source d'erreurs et de mauvaise interprétation. Il n'est pas rare de rencontrer «ni figue ni raisin» au lieu de *mi-figue mi-raisin* ou «mi-chair mi-poisson» pour *ni chair ni poisson*.

Ces deux locutions marquent le doute, l'incertitude, la perplexité.

*Mi-figue mi-raisin* (trait d'union) dénote le caractère ambigu de quelqu'un ou de quelque chose dont on ne sait que penser, qu'on ne sait comment interpréter. Un air *mi-figue mi-raisin*. Recevoir un accueil *mi-figue mi-raisin*.

*Ni chair ni poisson* se dit d'une personne qui ne veut pas se compromettre, qui flotte entre deux partis opposés: il n'est ni chair ni poisson.

(Défense du français, n° 491, août 2007)

## «Podcasting»

Mot-valise anglo-américain, contraction de «iPod» et de *broadcasting* «émission».

En informatique, on appelle *podcasting* un système permettant à des internautes de télécharger des fichiers multimédia et de les transférer sur un baladeur numérique.

Au Québec, on remplace cet anglicisme par *baladodiffusion* (terme recommandé).

(Défense du français, n° 491, août 2007)

## Syndrome

Terme de médecine (du grec *sundromê* «concours, réunion») *syndrome* désigne l'association de plusieurs signes, symptômes, troubles constituant une entité clinique définissable mais dont les causes sont inconnues ou diverses.

Au sens figuré: ensemble de comportements particuliers à un groupe humain révélateurs de signes d'une situation jugée critique ou traumatisante.

Le mot a fait fortune, au point qu'on le rencontre sous des formes aberrantes. Tout peut devenir «syndrome quelque chose». Ainsi la moindre trace de radioactivité détectée quelque part permet aussitôt d'évoquer un «syndrome Tchernobyl». Inquiétant «syndrome» d'inflation du langage.

A noter que *syndrome* s'écrit sans accent circonflexe sur le *o*, contrairement à *symptôme*.

(Défense du français, n° 491, août 2007)

## «Thriller»

Du verbe anglais *to thrill* «faire frissonner», ce terme s'est répandu vers 1950 sous l'influence de la critique cinématographique. Il désigne un roman, un polar, un film à suspense, à sensations fortes, suscitant l'angoisse, l'épouvante chez le lecteur ou le spectateur, provoquant des sueurs froides, le grand frisson, la chair de poule, etc.

Les équivalents français ont cet avantage appréciable, pour le lecteur ou le locuteur francophone, d'être plus aisément compréhensibles et prononçables que le terme anglo-américain.

(Défense du français, n° 491, août 2007)